

RE P O N S E D E

M. BULOT

Directeur du centre hospitalier

**OBJET : CONTROLE DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA
GESTION DU CENTRE HOSPITALIER : REPONSE AU RAPPORT D'OBSERVATION.**

Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier en date du 13 juin dernier nous transmettant les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes, je me dois de vous signaler une erreur page 2 sur le nombre de lits de l'hôpital du Vallon (§ 4) : la structure de psychiatrie générale est dotée de 100 lits à temps complet, de 10 places d'accueil familial et de 45 places d'hospitalisation à temps partiel et la structure de psychiatrie infanto-juvénile de 8 places. Par ailleurs, le nombre de lits et places de la gérontologie est de 119 et non de 129. (voir notre précédent courrier en date du 02 janvier dernier).

En dehors de ce point, nous n'avons pas d'observations particulières sur ce rapport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur,



C. BULOT.